À [Ville où vous signez], le [date]

CONTRAT DE LOCATION - BAIL MOBILITÉ

Le contrat de location est un bail mobilité régi par le titre Ier ter de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.

Article 1 - Désignation des parties. Le bailleur : [Nom du bailleur (ou dénomination)], domicilié : [Adresse du bailleur]. Le locataire : [Nom et prénom du locataire].

Article 2 - Objet du contrat. Logement meublé situé : [Adresse du logement loué]. Surface habitable : [Surface habitable (ex. : 24 m²)]. Classe du diagnostic de performance énergétique : [Classe du DPE (de A à G)]. Mobilier fourni : [Mobilier fourni (lit, bureau, kitchenette, rangements...)].

Article 3 - Motif du bail mobilité. Le bail est conclu au motif suivant : [Motif de la mobilité (ex. : stage, études supérieures, mutation professionnelle)]. Justificatif remis par le locataire : [Justificatif remis par le locataire (ex. : convention de stage)]. Le locataire déclare que sa situation correspond à ce motif à la date de signature.

Article 4 - Durée. Durée du bail : [Durée en mois (de 1 à 10)] mois (de un à dix mois). Date de prise d'effet : [Date de début du bail]. Date de fin : [Date de fin du bail]. Le bail n'est ni renouvelable ni reconductible. Il peut être modifié une seule fois par avenant, sans que sa durée totale dépasse dix mois.

Article 5 - Loyer et charges. Loyer mensuel hors charges : [Loyer mensuel hors charges (ex. : 560,00 EUR)], payable chaque mois, au plus tard : [Date limite de paiement chaque mois (ex. : le 1er)]. Forfait mensuel de charges : [Forfait mensuel de charges (ex. : 70,00 EUR)]. Le loyer n'est pas révisé en cours de bail.

Article 6 - Dépôt de garantie. Aucun dépôt de garantie n'est versé : il est interdit en bail mobilité.

Article 7 - Inventaire et état des lieux. Un inventaire du mobilier, signé par les deux parties, est annexé au contrat. L'état des lieux d'entrée est établi lors de la remise des clés et joint au contrat.

Article 8 - Préavis. Le préavis du locataire est d'un mois.

Article 9 - Clause résolutoire. Aucune clause résolutoire n'est prévue dans ce modèle.

Fait en deux exemplaires originaux, un pour chaque partie.

Le bailleur : [Nom du bailleur (ou dénomination)] - Le loc

Modèle gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/bail/mobilite/